

**AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC
ETUDE D'IMPACT PROJET D'AMENAGEMENT
ZAC DE LA CHAPELLE LA BOUILLADISSE :
« Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne
et de l'Etoile.**

Conformément à l'article L.122-1-1 du code de l'environnement l'étude d'impact du projet d'aménagement de la Chapelle et l'avis de la DREAL sont tenus à la disposition du public au service urbanisme de la communauté d'agglomération ainsi qu'à la mairie de la Bouilladisse **du 07 au 23 novembre 2012**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet pendant la durée de la mise à disposition du public.

Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile : 932, Avenue de la Fleuride, ZI des Paluds 13400 AUBAGNE.

Mairie de La Bouilladisse : Hôtel de Ville Place de La libération 13720 La Bouilladisse.